

Objectif visé pour les petites entreprises régionales à fort potentiel de croissance :

- 50 correspondants, franchisés ou partenaires d'ici 2018
- 1 000 entreprises utilisatrices du Carnet d'annonces
- 20 000 investisseurs de PEA ou PEA-PME

Devant l'ampleur des besoins économiques actuels de la France, le CIIB SA a décidé de relancer son activité d'origine avec les introductions sur le Marché Libre.

Pour préparer l'accès aux entreprises sur le Marché Libre, le CIIB SA a mis en place son concept «Carnet d'annonces» (échange entre actionnaires d'actions en interne dans les entreprises, ayant pour seules règles les dispositions du Code civil relatives aux contrats librement négociés).

Cependant, ce concept « CARNET D'ANNONCES » respecte les principes de base de protection des épargnants de l'AMF et EURONEXT.

L'objectif de du CIIB SA, créateur du concept, est de faire se rencontrer, dans l'attente de leur inscription sur le Marché Libre ou leur introduction sur Alternext, les entreprises et l'épargne individuelle locale ou régionale, grâce à ce « Carnet d'annonces ».

Les entreprises concernées doivent avoir plus de trois ans d'existence, être à une période charnière elles vont, soit stagner, soit disparaître, soit, si elles trouvent les moyens financiers pour leur croissance, se développer rapidement. C'est le moment, de donner, après sélection » à ces entreprises les moyens financiers et l'envie de croître et passer de Petite Entreprise à Entreprise Moyenne, puis à E.T.I.

La décision du CIIB SA de lancer le « Carnet d'annonces » est issue de plusieurs dizaines d'années d'expériences professionnelles, de réflexions et d'échanges avec la COB (depuis le début des années 80), avec l'AMF (depuis la fusion de la COB et du CMF en 2003) ainsi qu'avec la Compagnie des agents de change puis avec la Société des bourses françaises et aujourd'hui avec NYSE Euronext. Les dirigeants du CIIB ont ainsi travaillé sur les meilleures méthodes à mettre en place pour mobiliser les épargnants afin de permettre, aujourd'hui, aux entreprises de 4 à 50 salariés, d'utiliser le Carnet d'annonces avec les mêmes principes que les sociétés cotées.

Les quatre grandes innovations du Carnet d'annonces pour sécuriser le non coté

Première innovation :

La protection des actionnaires du non coté Le CIIB a fortement contribué à créer l'association Love money, seul équivalent à ce jour d'une « AMF du non coté » pour protéger les actionnaires.

Ainsi, l'association Love Money pour les PME veille à faire appliquer par les entreprises des **règles extraites de l'AMF et d'EURONEXT**. Ces règles sont adaptées aux TPE tant aux contraintes qu'à leurs coûts ;

Deuxième innovation :

La liquidité : Grâce au mécanisme «Carnet d'annonces», les cessions d'actions non cotées se font de gré à gré dans les entreprises. **Elles peuvent être placées dans les PEA** ; ce qui permet aux particuliers de « boursicoter » acheter et revendre profiter des écarts sur le Carnet d'annonces et contribuer ainsi à la liquidité des transactions sur les actions ;

Troisième innovation :

Après avoir retenu seulement les entreprises à potentiel de croissance et de pérennité, le CIIB s'engage à réaliser dans les 5 ans leur inscription sur le Marché libre ou leur introduction sur Alternext à un coût low cost, adapté à leur taille ;

Quatrième innovation :

Les banques de données d'informations financières sur ces entreprises accessible sur internet avec le Carnet d'annonces sont mise à jour en temps réel.

Grâce au concept Carnet d'annonces, qui a été réfléchi et amélioré au fil des années, c'est aujourd'hui un moyen opportun pour des particuliers d'investir sur le non coté de façon mieux sécurisée, avec un maximum de chances de plus values et ainsi de participer à la création d'emplois.

Lancement de la constitution du réseau par le CIIB SA. Lancement d'une augmentation de capital du CIIB SA en 2015

Le cabinet CIB (Centre d'Information Boursière) a été créé en 1980 par Jean SALWA et a aussitôt obtenu la carte d'Auxiliaire de la profession boursière (équivalent à l'actuel statut de PSI) qu'il a conservé jusqu'en 1992.

Le CIB s'est transformé en société anonyme en 1987 et a prit le nom de «CIIB» (Conseil en Ingénierie et Introduction Boursière des PME-PMI). Il a été agréé Listing Sponsor en 2012 par EURONEXT.

L'expérience du CIIB est exceptionnelle : Spécialisé pour les petites entreprises, il a contribué, dans les années 80, en tant que **conseil à Jacques DELORS**, à l'arrivée en bourse de centaines de PME par le Second Marché.

Le CIB a également, dans la même période, relancé pour les entreprises de 4 à 20 salariés, sur les sept bourses françaises, le marché Hors Cote (aujourd'hui le Marché Libre) qu'il avait appelé : le «Troisième Marché» ou «Hors

Schéma de formation des franchisés et des partenaires du CIIB SA - 2015

Cote d'acclimatation ».

Les entreprises que le CIIB a apportées sur le marché Hors cote se sont engagées contractuellement à avoir une politique de communication financière et de liquidité de leur marché d'actions, alors que rien ne les y obligeait. Pour elles, le CIIB a utilisé une partie du marché Hors cote » qu'il a baptisé « Hors cote d'acclimatation » ou « 3^{ème} Marché »

Le Hors cote d'acclimatation a ainsi permis à 54 PME sur les 7 Bourses régionales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nancy et Paris), d'ouvrir la voie au Second Marché, créé en 1983, où près d'un millier de PME ont été financées en fonds propres par l'actionnariat individuel.

Cet important mouvement d'intérêt des Français pour l'investissement dans les PME a conduit à porter le nombre d'actionnaires individuels de trois millions en 1982 à neuf millions en 1989.

PROGRAMME DE FORMATION A L'ATTENTION DES PARTENAIRES ET FRANCHISÉS DU CARNET D'ANNONCES

Cette formation est également ouverte à l'ensemble des parties intéressées collectivités, établissements financiers, conseillers financiers, assureurs, cabinet comptables, politiques, journalistes, plateformes crowdfunding,...

(Une plateforme qui se contenterait de mettre à disposition un « carnet d'annonces » permettant uniquement aux investisseurs de faire savoir qu'ils veulent céder les titres préalablement acquis par son intermédiaire n'exploite pas un SMN : Service Multilatéral de Négociation. ([Extrait du guide crowdfunding de l'AMF](#)))

PARTICIPER AU RÉSEAU NATIONAL POUR METTRE EN ŒUVRE LE CARNET D'ANNONCES

Ce réseau créé par le CIIB est supervisé par l'association Love money pour les PME. Il a pour objectif de devenir un vivier permanent qui alimentera des introductions sur le marché libre et Alternext.

1. LES CARNETS D'ANNONCES SONT DES VIVIERS DANS LESQUELS LES PETITES ENTREPRISES TROUVERONT UN MILIEU FAVORABLE, grâce à une épargne locale, désormais ouverte à les financer.

- le savoir faire du CIIB. Quatre innovations en 2015.
- il manquait un moyen aux petites entreprises pour ouvrir leur capital, il manquait aux épargnants un moyen pour investir dans les petites entreprises
- le CIIB a mis en place des techniques de protection des épargnants simultanées avec son Carnet d'annonces.
- la mise en place d'un réseau national de correspondants, franchisés, partenaires. Les conditions pour devenir partenaire ou franchisé.

2. C'EST QUOI UN « CARNET D'ANNONCES » ?

- **Modèle de Carnet d'annonces sur le site d'une entreprise,**
- l'installation d'un Carnet d'annonces, est incontournable pour le non coté,
- **les particuliers peuvent ainsi utiliser un compte [PEA PME](#), pour acheter, vendre ou arbitrer des actions non cotées,**
- la prise de possession des actions par l'acheteur et le règlement du prix au vendeur,
- le registre des mouvements de titres : le back office titres,
- comment est tenu le registre des actionnaires, titres nominatifs purs et nominatifs administrés, pour le Carnet d'annonces :
- **la liquidité des petits marchés d'actions.**

3. QUEL MARCHÉ POUR LE CONCEPT Carnet d'annonces

- Les particuliers : l'épargne locale et régionale nouveaux acteurs du non coté,
- l'épargne sécurisée peut investir dans le non coté par le Carnet d'annonces avec les PEA ou les réductions ISF ou IR

4. RETOUR HISTORIQUE SUR LE CIIB S.A

- la contre-inauguration du second marché par le CIB,
- l'écosystème CIIB / Love Money : création (en 1983) de l'association Love Money par CIIB
- les dirigeants du CIIB SA en 2014
- dates clés du CIIB SA
- les deux filiales de CIIB

Schéma de formation des franchisés et des partenaires du CIIB SA - 2015

- 1982 : le CIB crée une nouvelle technique de collecte de fonds propres

5. VOICI RÉSUMÉS LES SEGMENTS D'ACTIVITÉ CONCERNÉS PAR LE CARNET D'ANNONCES

- la formations : « séminaires de préparation, d'échanges, et de réflexions sur l'ouverture du capital des entreprises destinés aux dirigeants d'entreprise, et de leurs conseillers
- Le carnet d'annonces,
- la tenue du registre nominatif des actionnaires,
- communication et publicité financière,
- financement de la transmission d'entreprises,
- listing sponsor,
- comment suivre les performances des entreprises en temps réel.
- « low cost » pour les services des entreprises déjà cotées sur le marché libre
- les augmentations de capital des entreprises cotées ou non cotées,
- le marché d'actions de la transmission d'entreprises
- le marché d'actions de la reprise d'entreprise en difficultés (ou par les salaires, ou du sauvetage avec l'épargne locale)

6. LES CONCURRENTS A L'ACTIVITE DU CARNET D'ANNONCES

- concurrence dans le pôle d'activité « formations »,
- concurrence dans l'activité « ingénierie et opérations financières pour les petites entreprises »,
- concurrence dans l'activité « élaboration du documents d'informations.»,
- concurrence dans l'activité « introductions en bourse »,
- concurrence dans l'activité « augmentations de capital » (souscrites avec l'ISF ou l'IR
- concurrence dans l'activité « suivi des performances des entreprises »
- la communication financière outil de base du Carnet d'annonces et des cotations en bourse
- concurrence dans l'activité de « contrats de suivi des cotations » (Solipar)
- concurrence dans l'activité « tenue du back-office titres »
- concurrence listing sponsor.
- concurrence dans le pôle d'activité « franchise
- concurrence transmission d'entreprises en difficultés, par des repreneurs individuels
- concurrence dans la reprise d'entreprise par les salaires.

7. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CIIB ET DU CARNET D'ANNONCES

- organisation commerciale
- transmission du savoir faire du CIIB franchisés, correspondants,, concessionnaires, réseaux, délégations,...
- partenariats du CIIB assurances, banques, institutionnels, plateformes crowdfunding, syndicats salariés, patronaux
- séminaires destinés aux conseillers et consultants d'entreprises.
- les thèmes des formations
- CIIB entreprise d'investissement :
- moyens techniques : informatiques
- les moyens humains
- objectif pour le redémarrage de l'activité du CIIB S.A.
- organigramme du CIIB.
- prévision d'emplois de 2015 à décembre 2016.
- organigramme prévisionnel.

8. LES INVESTISSEMENTS DU CIIB

- investissements en communication et médias à réaliser.
- investissements informatiques.

Par ailleurs, les dirigeants, ainsi que leurs conseillers, peuvent s'inscrire aux formations traditionnelles organisées par le CIIB :

- "[Disposer d'un marché d'actions, sans la bourse, pour financer le développement de leur entreprise avec des épargnants individuels](#)"
- [Préparer l'introduction de leur société sur le Marché Libre ou sur Alternext.](#)